



## TREMBLEZ, CONTRACTUELS DE L'ENSAD, TREMBLEZ !

Depuis quelque temps, il ne fait plus bon travailler à l'ENSAD (Ecole Nationale Supérieure des Arts Décoratifs). La CFDT-Culture avait diffusé en septembre 2009, après l'éviction rapide et musclée d'un fonctionnaire (aujourd'hui toujours en congé maladie), un communiqué intitulé « *Les personnels de l'ENSAD ne sont pas des "kleenex"* ». Texte malheureusement prémonitoire...

Les uns après les autres, depuis janvier 2009, les agents sur contrat ministériel sont « invités » à partir, et sont remplacés par des agents sur contrat d'établissement. Dans son précédent établissement déjà, la directrice de l'ENSAD pratiquait la technique du contrat de 1 an renouvelable (mais jamais certain d'être renouvelé), s'assurant ainsi de maintenir la pression et un chantage tacite sur ces agents, dont l'incessante préoccupation devient l'échéance du contrat. Les contractuels de l'ENSAD en sont réduits à croiser les doigts... Et plusieurs d'entre eux n'ont plus longtemps à attendre pour savoir « qui sera le prochain »...

Aujourd'hui, c'est une jeune **contractuelle qui vient d'apprendre que son contrat ne sera pas renouvelé en octobre après 10 ans de présence dans l'établissement** (dont 5 comme « emploi-jeune »). Sa fonction – webmestre – va être supprimée, sans bien sûr que le CTP ait été consulté. Voilà les nouvelles méthodes : « Mme la directrice décide, informe et consulte ensuite »...

**Tous les contractuels de l'ENSAD peuvent trembler, cela ne s'arrêtera pas.**

La précarisation s'installe également et insidieusement chez les enseignants. Ceux qui étaient sur CDD ou CDI sont remplacés par des vacataires. Les postes ainsi libérés sont utilisés pour créer de nouveaux contrats administratifs... pour préparer la nouvelle organisation dans le cadre du nouveau projet d'établissement (qui n'est toujours pas finalisé au bout d'un an et dont le contenu « tarte à la crème » ne laisse rien présager de bon).

Autre exemple : la suppression, en juillet 2009, du poste de chef de service de l'administration générale était censée faciliter et optimiser le fonctionnement de l'école en dé-doublonnant un emploi de direction... Les responsabilités correspondantes ont été transférées à la directrice adjointe, en contrepartie de quoi était créé auprès d'elle un nouveau poste de chargé de mission en charge du « mécénat » et du club d'entreprise. Bilan : la directrice adjointe, après seulement 10 mois de présence, est partie, et son poste vient d'être remplacé...

Et comme finalement ce n'était pas si judicieux, un agent a été recruté pour assumer la responsabilité de l'administration générale, sans qu'on puisse lui en proposer ni le titre ni le rang, puisque ce poste a disparu de l'organigramme !

**La réorganisation de l'ENSAD est en réalité une désorganisation complète ! Conséquences : précarisation, fonctions non corrélées au poste, activités externalisées sans réel bénéfice, conflits interpersonnels sciemment alimentés...**

**La nouvelle gouvernance de l'ENSAD ressemble à s'y méprendre à un management par le stress et la terreur, pourtant unanimement décrié par les spécialistes des organisations et les experts de la santé au travail. Personne n'y gagne, et tout le monde y laisse, à un moment ou à un autre, un peu de sa santé, et un peu de son avenir.**

**Sauf peut-être quelques individus, dont l'intérêt et l'ambition personnels ont depuis longtemps éclipse les notions de responsabilité et de service public.**